



Assemblée générale

Distr. limitée
19 décembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 71 c) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : assistance au peuple palestinien

**Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chypre, Danemark,
Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande,
France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein,
Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas,
Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède
et Turquie : projet de résolution**

Assistance au peuple palestinien

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Afrique du Sud, Bosnie-Herzégovine, Canada, Cap-Vert, Chili,
Fédération de Russie, Guatemala, Japon, Koweït, Moldova, Monaco,
Nicaragua, Sénégal, Serbie, Timor-Leste et Ukraine**

